



GUIDE DES CHERCHEURS INTERNATIONAUX

SOMMAIRE

SORBONNE UNIVERSITÉ: PRÉSENTATION

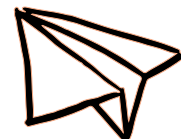
AVANT LE DÉPART

Demande de visa

Logement

Assurance

Documents indispensables



PENDANT VOTRE SÉJOUR

Transports

Compte bancaire

Formalités d'arrivée

Forfait mobile

Rendez-vous chez le médecin

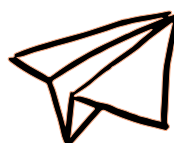
Membres de la famille

Que faire à Paris

EN CAS DE PROBLÈME

AVANT DE QUITTER PARIS

CARTES UTILES



SORBONNE UNIVERSITÉ: PRÉSENTATION

MÉDECINE

FORMATIONS PARAMÉDICALES

ORTHOPHONIE
ORTHOPTIE



20 759
ÉTUDIANTS



715
HOSPITALO-
UNIVERSITAIRES

INSTITUTS UNIVERSITAIRES TRANSVERSAUX

INSTITUT DE LA VISION

INSTITUT DU CERVEAU

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CANCÉROLOGIE

CENTRE D'IMMUNOLOGIE ET DES
MALADIES INFECTIEUSES

INSTITUT PIERRE LOUIS
D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET DE SANTÉ
PUBLIQUE



+30
STRUCTURES
DE RECHERCHE

3 010
PERSONNELS
ET HÉBERGÉS



AVANT LE DÉPART

DEMANDE DE VISA

Pour demander un visa à l'Ambassade de France dans votre pays d'origine, vous aurez besoin d'une convention d'accueil signée par le Service des Relations Internationales.

Envoyez-nous par mail le document « Demande de convention d'accueil » signé par votre unité d'accueil. Vous pouvez le trouver [ici](#).

À votre arrivée en France, vous devez confirmer votre séjour sur [ce site web](#).

Pour des informations concernant la demande ou le renouvellement de votre titre de séjour, vous pouvez consulter [notre site web](#).



LOGEMENT

Se loger à Paris peut être difficile. Pour faciliter la venue et le séjour des chercheurs, des professeurs et de leurs familles, Sorbonne Université propose 28 logements situés au 7-11 rue des Fossés St-Bernard dans le 5ème arrondissement de Paris :

- studios de 25 m²
- appartements de 31 m²
- appartements T2
- appartements T3

Les logements sont meublés et disposent d'un accès illimité à l'internet à haut débit. Certains logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. La durée minimale de location est de 15 jours et la durée maximale est de 6 mois.



Pour réserver un logement, veuillez remplir un formulaire de demande que vous recevrez pour préparer votre arrivée. Ce formulaire est à envoyer à [cette adresse](#).

NB : cette option n'est pas accessible aux doctorants et postdoctorants.

Si nous ne sommes pas en capacité de vous proposer un logement, vous pouvez consulter les sites de location ([Le Bon Coin](#), [ImmoJeune](#), [Studapart](#), [SeLoger](#), [PAP...](#)) ou [les groupes Facebook](#).



Pour louer votre logement, vous aurez besoin d'un garant. Vous pouvez passer par [Garantme](#) qui propose une assistance client en anglais.

Si vous avez 30 ans ou moins, vous pouvez faire une demande de garant gratuit [VISALE](#).

AIDE AU LOGEMENT

Si vous louez un appartement ou une chambre d'étudiant, vous pourriez recevoir une aide au logement versée par la CAF. Le montant de cette aide dépend du montant de vos revenus. Vous trouverez plus d'informations [ici](#).



ASSURANCE

ASSURANCE HABITATION

Si vous louez une chambre, il est obligatoire de l'assurer. Vous pouvez trouver des informations [ici](#).

ASSURANCE SANTÉ

Si vous êtes employé par une institution française

Vous serez automatiquement couvert par la sécurité sociale française qui prend en charge la totalité ou une partie des frais de santé en fonction de vos revenus. Le reste des frais peut être couvert par une assurance maladie privée (voir la section ci-dessous).

Après votre affiliation à la sécurité sociale française, vous recevrez une attestation (attestation Vitale) et votre carte d'assurance maladie (carte Vitale).

Si vous n'avez pas encore reçu votre carte Vitale, vous pouvez tout de même obtenir le remboursement de vos frais de santé. Pour cela, vous devez remplir un formulaire qui se nomme *feuille de soins* et l'envoyer à votre CPAM.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de [l'Assurance Maladie](#) ou du [Service-Public](#).

Si vous êtes employé par une institution de votre pays

En Europe : vous avez besoin d'une Carte européenne d'assurance maladie.

Hors Europe : vous devez souscrire une assurance maladie privée. Elle doit couvrir les frais médicaux, l'hospitalisation, les interventions chirurgicales et le rapatriement dès votre premier jour en France.

Assurance maladie privée (Non obligatoire)

Votre assurance maladie publique pourrait ne pas couvrir certaines dépenses de santé. L'assurance privée peut couvrir une partie ou la totalité des dépenses supplémentaires. Les formules de base se concentrent sur les soins hospitaliers et les médicaments, mais peuvent inclure une couverture dentaire limitée. Vous devez donc rechercher et comparer les formules pour trouver l'assurance qui répond le mieux à vos besoins.



Si l'on vous demande de fournir une adresse française, vous pouvez indiquer :

- l'adresse de votre domicile en France si vous en avez un ;
- l'adresse d'un tiers si vous connaissez une personne de confiance en France ;
- l'adresse du bureau des relations internationales :

*Service des relations internationales
Bureau 202
91 Boulevard de l'Hôpital
75013 Paris*

En ce qui concerne le compte bancaire, demandez s'il est possible d'enregistrer un compte bancaire étranger jusqu'à ce que vous obteniez un compte bancaire français, ou s'il est possible de payer d'une autre manière.



DOCUMENTS INDISPENSABLES

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Passeport, carte d'identité | <input checked="" type="checkbox"/> Carte européenne d'assurance maladie (si vous êtes citoyen(ne) d'un pays de l'Union européenne) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'acte de naissance | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Copies des diplômes | <input checked="" type="checkbox"/> Carnet de santé et carnets de vaccination de tous les membres de la famille |
| <input checked="" type="checkbox"/> Permis de conduire | |

TRANSPORTS

À l'arrivée

Si vous prenez l'avion, vous atterrirez probablement à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle (CDG) ou à l'aéroport Paris-Orly. Voici quelques options pour vous rendre à Paris :

- Taxi
- Transports en commun (le tarif du ticket est soumis à une tarification spéciale)
- RoissyBus / Orlybus

Retrouvez les informations sur les prix, le temps de trajet et les itinéraires sur le site web de Paris Aéroport, dans la section [Accès](#).



Pour souscrire un forfait Navigo, vous devrez présenter une photo d'identité et un justificatif de domicile (bail, quittance de loyer).

Si vous êtes employé par une institution française, votre employeur remboursera 50 % de votre abonnement mensuel.

SE DÉPLACER À PARIS

Le réseau RATP offre différentes possibilités (bus, métro, RER, tramway). Vous pouvez acheter des tickets à l'unité ou des forfaits aux guichets des stations de métro/RER. Vous pouvez également souscrire un [forfait Navigo](#) mensuel qui vous donne un accès illimité aux transports en commun sans limitation de zones. Si vous voyagez fréquemment avec la RATP, cela peut être plus économique que d'acheter des tickets à l'unité.



Optimisez vos trajets

Téléchargez l'application *Bonjour RATP* ou consultez [leur site](#) pour trouver les itinéraires et rester informé sur le trafic.



CONDUIRE EN FRANCE

Les conditions pour conduire en France avec un permis étranger dépendent de l'État qui l'a délivré.

Un permis européen est valable en France sans limitation de durée.

Un permis non européen est valable pendant la première année de votre séjour. Si vous restez plus longtemps, vous devrez échanger votre permis. Pour plus d'informations sur la démarche, consultez [ce site web](#).

COMPTE BANCAIRE

Lors de l'ouverture du compte bancaire, une carte bancaire vous sera remise, vous devrez demander un chéquier et un RIB (relevé d'identité bancaire) qui seront nécessaires pour mettre en place des paiements automatiques, etc. Pour ouvrir votre compte bancaire, vous aurez besoin :

- d'une preuve d'identité (passeport, etc.),
- d'un justificatif de domicile (bail, quittance de loyer),
- de votre visa.

FORFAIT MOBILE

Les opérateurs français (Free, Orange, SFR, etc.) proposent de nombreuses offres. Comparez les forfaits [ici](#) pour trouver celle qui correspond le mieux à votre budget et à vos besoins.

FORMALITÉS D'ARRIVÉE

Lors de votre emménagement, vous devrez remplir un formulaire nommé *état des lieux* et payer le premier mois de loyer et la caution.

N'oubliez pas de demander une preuve du paiement du loyer, vous en aurez besoin pour ouvrir un compte bancaire, acheter votre carte de transport annuelle, recevoir une aide au logement...

Conseil pratique



Les prises électriques dans votre pays peuvent être différentes de celles en France. Vérifiez si vous avez besoin d'un adaptateur pour brancher vos appareils.



RENDEZ-VOUS AVEC UN MÉDECIN

Si vous devez consulter un médecin pendant votre séjour en France, il existe des plateformes en ligne comme [Doctolib](#) où vous pouvez facilement prendre rendez-vous avec le médecin de votre choix. Attention : les médecins généralistes et spécialistes français sont classés par secteur :

- Les praticiens du secteur 1 ont des prix fixes pour les consultations. Ces prix sont fixés et la totalité du montant est remboursée par la sécurité sociale.
- Les praticiens du secteur 2 sont libres de pratiquer leurs propres tarifs, le prix d'une consultation peut être plus élevé et la sécurité sociale ne couvrira pas la totalité du montant. C'est là qu'une assurance privée serait utile.

MEMBRES DE LA FAMILLE

AVANT L'ÉCOLE (ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS)

Il existe plusieurs modes d'accueil (crèches, garderies, assistance maternelles, etc.) Vous pouvez vous renseigner [ici](#) sur les différents modes de garde.

Vous trouverez la liste des établissements dans votre commune et/ou les modalités d'inscription en utilisant [cet outil de recherche](#) ou en vous renseignant auprès de la mairie de votre domicile en France.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

École primaire (maternelle ou élémentaire)

Adressez-vous à la mairie de votre domicile en France. Elle vous indiquera l'école où votre enfant est affecté.

→ [En savoir plus](#)

Collège ou lycée

Contactez le [Casnav](#) dont votre résidence dépend. Vous trouverez [ici](#) la liste des centres et leurs coordonnées.

→ [En savoir plus](#)



Informez-vous sur le système scolaire français [ici](#) ou [ici](#).

QUE FAIRE À PARIS



AMÉLIORER VOTRE FRANÇAIS

De nombreuses structures proposent des cours de français langue étrangère que vous pouvez suivre pendant votre séjour, comme [Alliance Française de Paris](#) ou [Institut de Langue et de Culture Française](#).

Sorbonne Université propose également des cours de français.

LOISIRS

Il existe également de nombreuses activités de loisirs à Paris. Vous pouvez visiter des quartiers célèbres de la ville comme Montmartre, le Marais, le Quartier Latin, etc., ou visiter des musées et des monuments célèbres comme le Louvre, le centre Pompidou pour l'art moderne, le Panthéon, Notre-Dame, ou naviguer sur la Seine (avec les Bateaux Mouches ou les Vedettes du Pont Neuf par exemple).

Vous pouvez également visiter Paris en vélo en libre service [Velib](#).





QUELQUES SITES POUR PLANIFIER VOTRE TEMPS LIBRE

Sortir à Paris, L'officiel des spectacles

Bons plans pour les spectacles (expositions dans les musées, théâtre, etc.)

Visit Paris Region

Le site officiel de la région parisienne

Que faire à Paris

Agenda culturel de Paris

VOYAGER EN FRANCE

Vous voudrez peut-être visiter la France pendant votre séjour. Grâce aux nombreuses gares de Paris, il est très facile de visiter certaines des plus belles villes françaises. En moins de deux heures, vous pouvez vous rendre à Lille, Strasbourg, Le Havre, Dieppe, Deauville, Rennes ...

Vous pouvez réserver vos billets sur le [site de la SNCF](#). Vous pouvez également voyager avec [FlixBus](#) ou [BlaBlaCar Bus](#).



EN CAS DE PROBLÈME

Si vous rencontrez des difficultés, tournez-vous vers le Service des relations internationales de la Faculté de Santé de Sorbonne Université.

En cas de problème grave, contactez le consulat de votre pays en France (notez l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro d'urgence).



NUMÉROS D'URGENCE



112 URGENCE GÉNÉRALE EUROPÉENNE :

Le numéro pour accéder aux services d'urgence dans tous les pays de l'UE.

18 POMPIERS :

Pour les situations nécessitant des interventions rapides/sauvetage (accident, incendie, etc.)

15 SAMU (ambulance):

Pour les urgences médicales

17 POLICE

AVANT DE QUITTER PARIS

3 mois avant votre départ, vous devez envoyer **une lettre à votre propriétaire** pour l'informer de la date de votre départ, afin qu'ils puissent effectuer une visite finale et vous rendre votre caution.

Résiliez les différents contrats souscrits lors de votre séjour (téléphone, abonnements, etc.). Pensez à vérifier les modalités de résiliation bien avant !

N'oubliez pas de **prévenir votre banque française** et de **fermer votre compte** avant votre départ.

CARTES UTILES

HÔPITAL UNIVERSITAIRE PITIÉ-SALPÊTRIÈRE



- ACCUEILS** (i)
 - ACCÈS BÂTIMENTS** (▶)
 - Presses-Cafétéria** (☎)
 - Standard : 01 42 16 00 00 / 01 42 17 60 60
 - Admissions - Caisses TV - Téléphone** (A)
 - ACCÈS URGENCES** (▶)
 - Régie - Facturation** (R)
 - Relations avec les usagers MIS - MUA** (RU)
 - Station vélib'** (vélib')
 - Navette gratuite** (navette) (départ toutes les 12 à 15 min.)
- LE PASSAGE :** entre le secteur Pitié et le secteur Salpêtrière dans le bâtiment des admissions

L'accès des véhicules est interdit sauf aux Personnes à Mobilité Réduite sur présentation de la carte PMR. Accès facilité aux personnes à mobilité réduite.



PLAN DE L'HÔPITAL SAINT-ANTOINE

184, rue du Faubourg Saint-Antoine
75571 Paris Cedex 12

Tél. 01 49 28 20 00

-  accueil
-  admissions état civil
-  cafétéria
-  caisses des consultations frais de séjour
-  conciergerie
-  location TV & téléphone
-  médiateur médical
-  régle
-  toilettes
-  accès piétons
-  circulation voitures
-  livraison
-  SAMU / ambulances

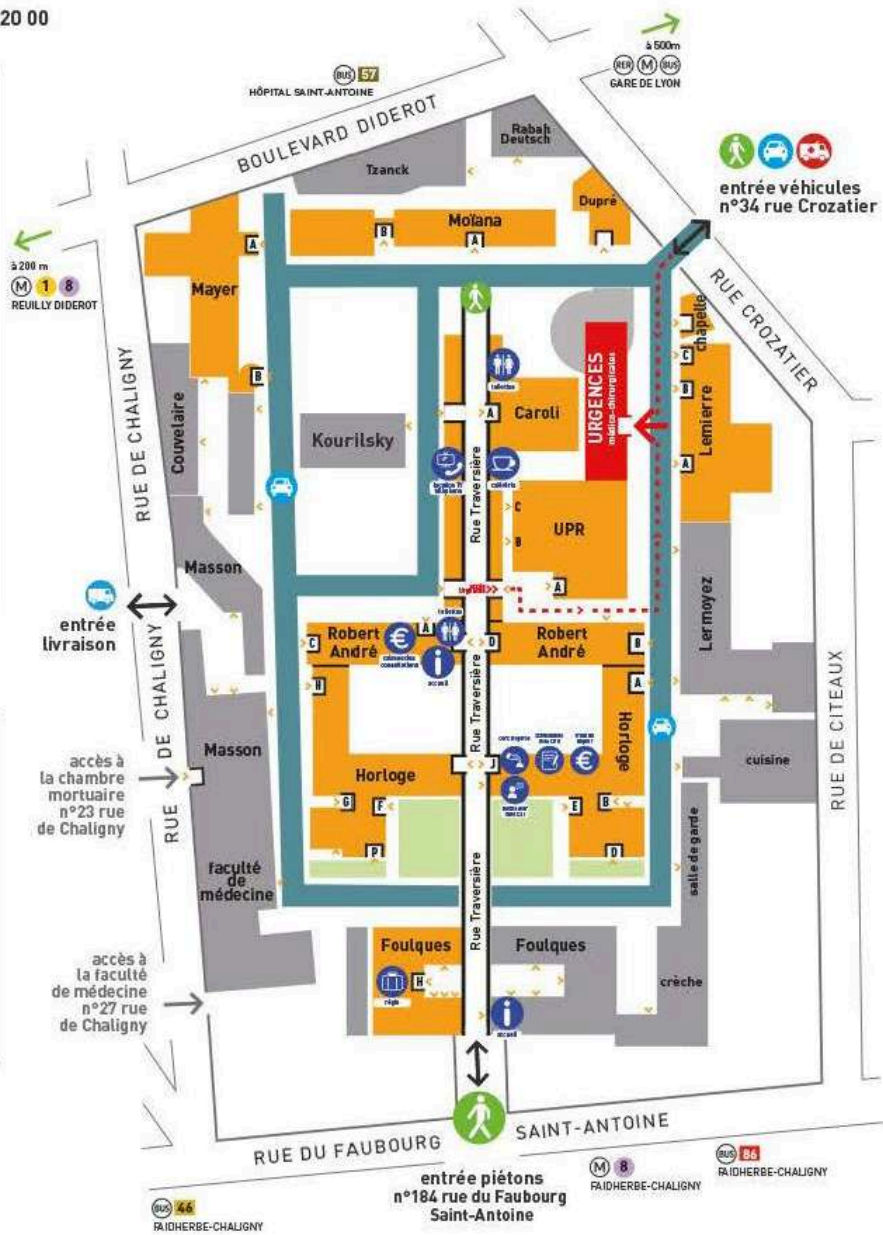
hôpital sans tabac

moyens d'accès

-  **1 8**
REUILLY DIDEROT
-  **8**
FAIDHERBE-CHALIGNY
-  **57**
HÔPITAL SAINT-ANTOINE
-  **44**  **113**
FAIDHERBE-CHALIGNY
-   
GARE DE LYON

stationnement

En l'absence de parking pour vous recevoir, nous vous remercions de garer votre véhicule à l'extérieur de l'hôpital.



Faculté de Santé Sorbonne Université
Service des relations internationales
91 boulevard de l'Hôpital
2e étage – bureau 202
75013 Paris

medecine-international@sorbonne-universite.fr

Site Web :

<https://sante.sorbonne-universite.fr/en/international>

